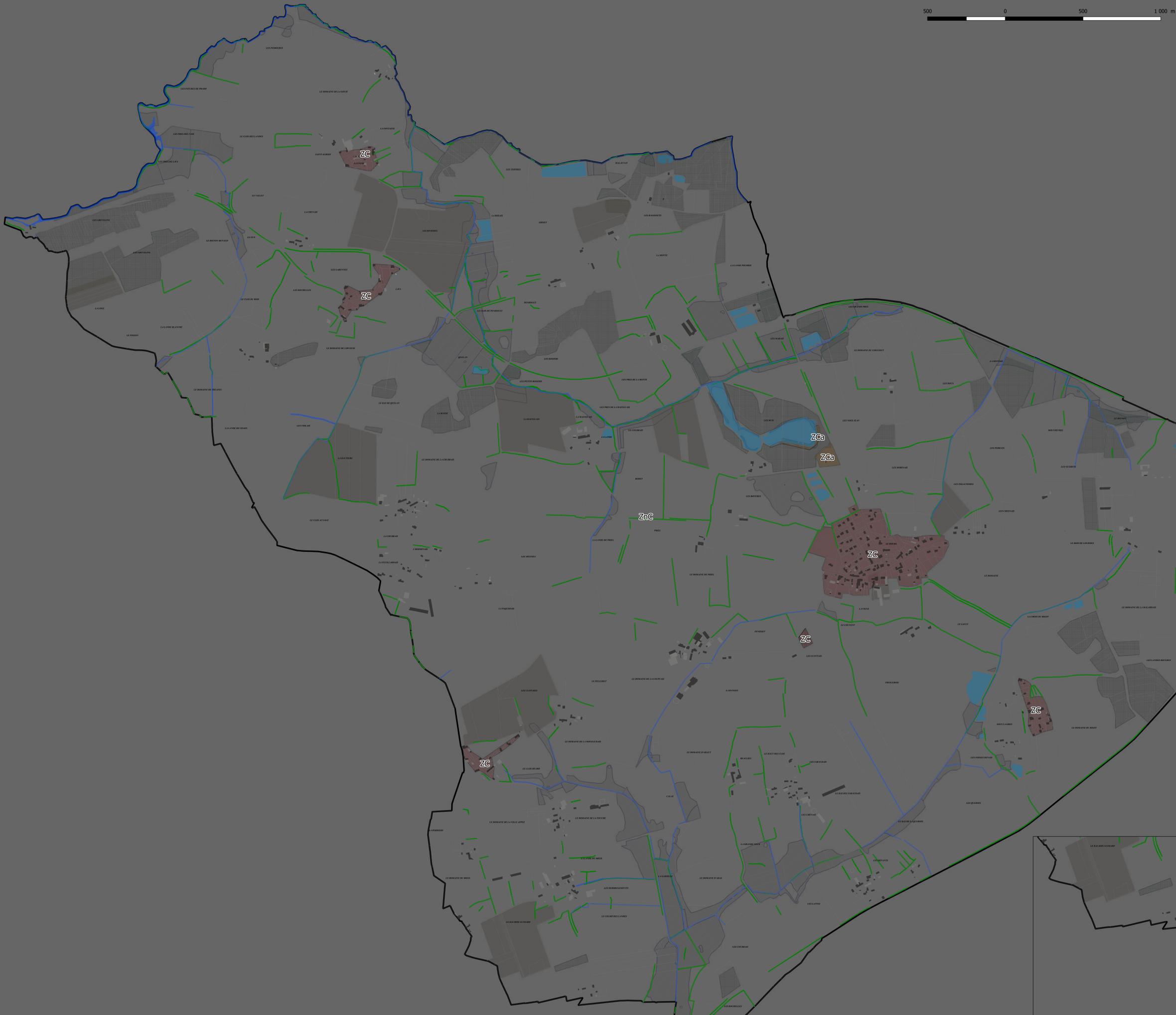


APPROBATION
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal
en date du
Approuvant la carte communale de Les Brulais
Le Maire,



- Zonage de la carte communale**
- Secteurs délimités
- ZC - Secteur constructible ouvert à la construction
 - ZCa - Secteur constructible réservé aux activités
 - ZnC - Secteur non ouvert à la construction, sauf exceptions prévues par la loi
- Informations complémentaires :
- Boisement
 - zone de présomption de patrimoine archéologique
 - Zones humides
 - Continuités écologiques et paysagères
 - Haies et alignements d'arbres
 - Cours d'eau

